



UNIVERSITÀ  
DEGLI STUDI  
DI TORINO



Université Mohammed Premier

## ACCORD DE COOPÉRATION SCIENTIFIQUE

### ENTRE

**L'UNIVERSITÉ DE TURIN ET**  
**Turin, ITALIE**

**L'UNIVERSITÉ MOHAMMED PREMIER**  
**D'Oujda, MAROC**

### I.

La présente convention de coopération est conclue entre les soussignés :

**L'UNIVERSITÉ DE TURIN**, sise à Turin, via Verdi, 8, représentée par son Recteur le Professeur Stefano Geuna d'une part,

Et

**L'UNIVERSITÉ MOHAMMED PREMIER**, sise au Bd. Mohammed VI, B.P. 524, Oujda, représentée par son Président le Professeur Mohammed Benkaddour d'autre part.

Les deux parties décident de mener à bien une collaboration réciproque dans le cadre de la présente convention portant sur tous les domaines scientifiques et culturels d'intérêt commun.

Les soussignés déclarent ce qui suit :

### II. Objectifs

Le présent accord a pour objectif de poser les bases pour développer des actions de collaboration entre les deux universités.

Les champs de coopération couvriront les disciplines communes aux deux institutions et en particulier les domaines suivants :

- Théorie de l'Approximation et ses applications.
- Théorie des ondelettes et schémas de subdivision.
- Analyse Numérique des équations fonctionnelles.
- Optimisation et ses applications.
- Modélisation de courbes et de surfaces et application à l'imagerie médicale.

Cette liste n'est pas exhaustive et les Parties pourront, si elles le souhaitent, coopérer dans d'autres domaines.